

Zeitschrift:	Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie = Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte
Band:	72 (1989)
Artikel:	La nécropole romaine d'Avenches VD-En Chaplix : premiers résultats
Autor:	Castella, Daniel / Flutsch, Laurent
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-117217

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Daniel Castella et Laurent Flutsch

La nécropole romaine d'Avenches VD-En Chaplix. Premiers résultats

La construction du tronçon Yverdon-Morat de l'autoroute N1, dont le tracé contourne la ville romaine d'Avenches par le nord, a nécessité une importante intervention archéologique en périphérie de la colonie. Les résultats d'une série de sondages exploratoires réalisée en 1986 par F. Bonnet¹ ont en effet conduit à la fouille d'une vaste surface située le long de la voie franchissant les murs d'Avenches par la porte du nord-est en direction de Faoug, au lieu-dit «En Chaplix» (fig. 1). Les axes directeurs de cette région (route et nécropole du port, canal romain, route du nord-est) nous sont connus par la photographie aérienne et par des fouilles récentes².

La campagne a débuté en novembre 1987 et a été interrompue en octobre 1988. Implantés à l'emplacement des futures piles d'un viaduc, les sondages ont abouti à la découverte d'une importante nécropole jusqu'alors inconnue, située au nord immédiat d'une très vaste construction quadrangulaire (fig. 2); repérée dès 1976 par photographie aérienne, cette dernière était jusqu'alors considérée comme un édifice lié aux activités du port intérieur, dont on suppose l'existence à l'extrémité méridionale du canal.

Les investigations ont porté sur une surface d'environ 1000 m², englobant l'extrémité nord de la construction quadrangulaire, une grande partie de la nécropole et quelques segments de la route du nord-est³.

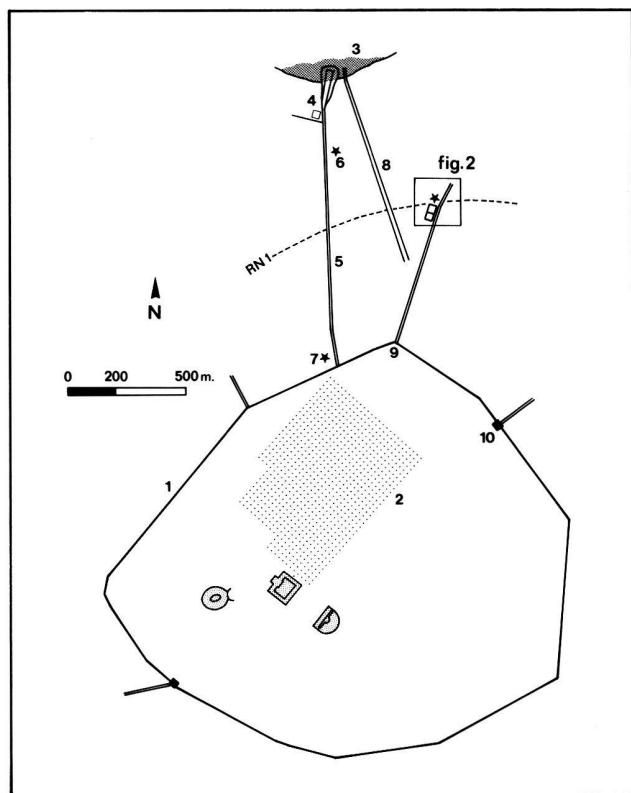


Fig. 1. Plan schématique d'Aventicum. 1 mur d'enceinte; 2 habitat (*insulae*); 3 lac de Morat (niv. romain); 4 bâtiments portuaires; 5 route du port; 6 nécropole du port; 7 nécropole de Pré-Raclos; 8 canal; 9 porte du nord-est; 10 porte de l'est.

La route

La chaussée, dont la surface, très proche du sol actuel, n'est pas toujours conservée, est constituée d'un empierrement de galets large de 6 à 8 m et épais de 0.30 m en moyenne, bordé de deux fossés de drainage. Son tracé, rectiligne depuis l'enceinte, marque dans la zone fouillée un léger virage en direction de l'est.

La construction quadrangulaire

Partiellement dégagé dans sa partie nord, cet édifice bipartite de près de 1800 m² (fig. 3) s'est avéré être un enclos et non un bâtiment couvert: sa surface dépourvue de sol de circulation aménagé, l'absence de tout fragment de

tuile, les chaperons de grès semi-cylindriques (rappelant ceux de l'enceinte flavienne) tombés le long des murs en témoignent sans équivoque. D'exécution très soignée, les murs sont caractérisés par une élévation en assises régulières de moellons de calcaire hauterivien, établie sur des fondations de galets et de petits boulets de rivière. Le parement externe du mur oriental, parallèle à la route, présente un remarquable appareil alterné de moellons de calcaire jaunes et blancs. A l'intérieur, aucune sépulture n'a été observée, mais de nombreux blocs d'architecture, orthostates, fragments de colonne engagée et de corniche (fig. 4) jonchaient le sol, évoquant la ruine d'un ou de plusieurs monuments richement ornés dont l'emplacement n'a pu encore être dégagé. Une tête masculine sculptée

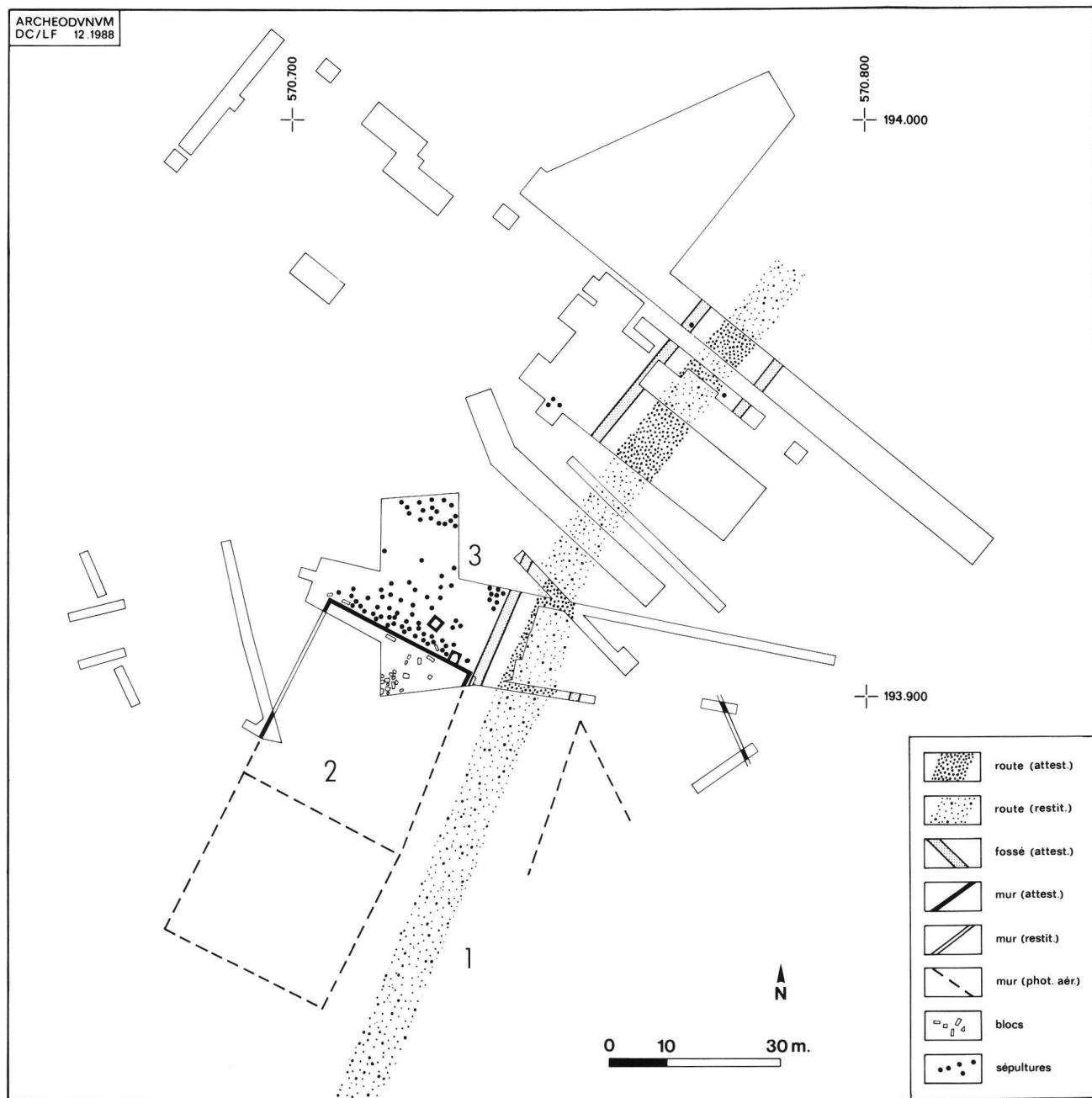


Fig. 2. Avenches VD-En Chaplix. Plan des sondages 1987/1988. 1 route romaine; 2 enclos; 3 nécropole (les sépultures de la nécropole ne sont pas toutes représentées; les points ne matérialisent que la densité des tombes). En traitillé, traces visibles sur les photographies aériennes. Situation: voir fig. 1.

dans le calcaire, grandeur nature, appartenant à un bas-relief funéraire⁴ (fig. 5), permet d'interpréter sans doute possible la construction quadrangulaire comme un enclos funéraire à l'intérieur duquel se dressaient (probablement au centre des deux compartiments carrés qui se dessinent sur les photographies aériennes) des monuments comparables à ceux d'Avenches, de Wavre NE ou encore de Trèves⁵.

Certains fragments d'architecture, si l'on croit Ph. Bridel, pourraient remonter à la fin du 1er siècle de notre ère alors que la tête sculptée, selon M. Bossert, est datable de

la fin du 2e ou du début du 3e siècle. Ces datations, fondées sur des blocs épars jonchant l'espace interne de l'enclos, seront sans doute précisées lorsque sera fouillé le monument dont ils proviennent. Cette extension des recherches, urgente du fait de la mise en péril des vestiges par les travaux agricoles, est prévue pour 1989.

Les photographies aériennes et deux petits sondages de 1988 ont livré les traces d'autres constructions à l'est de la voie, vis-à-vis de l'enclos (fig. 2). Le plan en est encore indéchiffrable: s'agit-il d'édifices de même nature?



Fig. 3. La surface de l'enclos funéraire dégagée en 1988. Vue vers le sud-est. Les assises de l'élévation du mur septentrional (à gauche) sont presque totalement récupérées. Les flèches désignent deux chaperons tombés le long du mur.

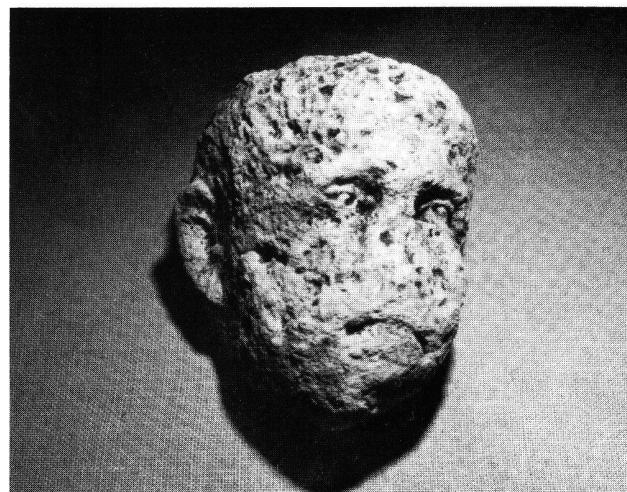


Fig. 5. Tête sculptée provenant de l'enclos. Calcaire jaune. Hauteur: 23 cm (photo Musée Romain d'Avenches, R. Glauser).

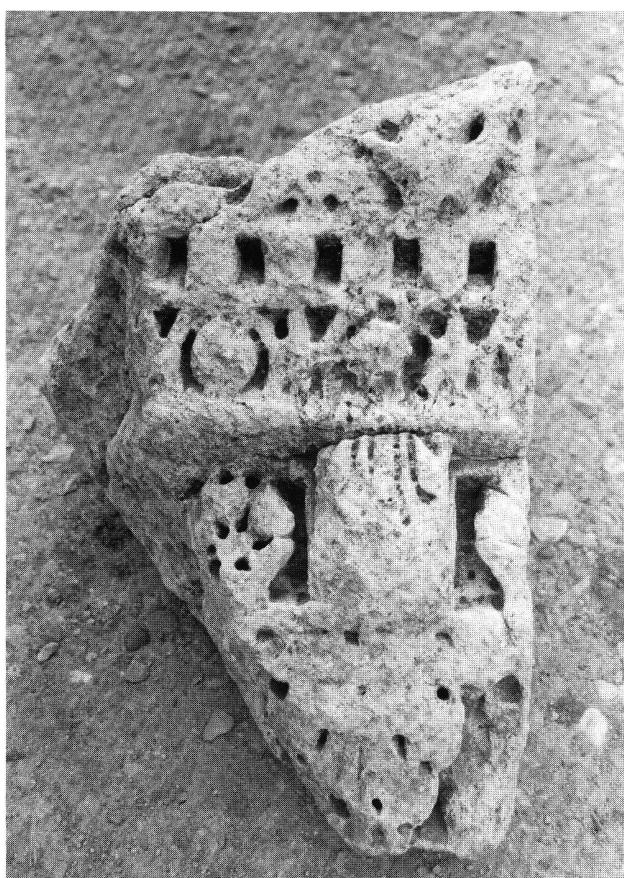


Fig. 4. Fragment de corniche mis au jour dans l'enclos. Calcaire jaune. Hauteur du bloc: 35 cm.

La nécropole

La surface fouillée au nord immédiat de l'enclos quadrangulaire (environ 570 m²) a livré près de 150 sépultures (fig. 2); les limites exactes de la nécropole sont inconnues, même si sa largeur maximale ne semble pas excéder celle de l'enclos, du moins dans la zone explorée; on ignore encore si le cimetière s'étendait sur le bord oriental de la voie, voire s'il se poursuivait au sud de l'enclos quadrangulaire. Vers le nord, des sépultures, isolées ou en petits groupes, ont pu être observées en bordure de route jusqu'à plus de 70 m de l'enclos.

Les sépultures à incinération sont largement prédominantes, avec une proportion de 75% pour 25% d'inhumations (dont 10% de tombes d'enfants).

La partie fouillée de la nécropole semble s'être développée en fonction de deux éléments: la route et l'enclos quadrangulaire. Aucune trace de sépulture en effet n'a été décelée à l'intérieur de ce dernier, qui par conséquent a probablement précédé l'implantation des tombes qui le jouxtent; à moins – hypothèse moins vraisemblable – que la construction de l'enclos ait respecté une limite primitive de la nécropole. Le mobilier archéologique, qui permet de situer l'utilisation de cette dernière entre la fin du 1er et le début du 3e siècle, n'offre pas de solution décisive puisque la datation de l'enclos, on l'a vu, est encore imprécise.

Le plan de la nécropole ne semble pas traduire une organisation bien lisible, encore que certains regroupements de sépultures à inhumation puissent être repérés. La densité des tombes est très inégale, très forte par exemple contre le mur septentrional de l'enclos et diminuant en di-

rection du nord-est, où des groupements de sépultures semblent se dessiner⁶. Aucune allée ou aménagement de surface n'a été attesté jusqu'ici, pas plus que les aires de crémation (*ustrina*).

L'état général de conservation des structures est excellent, en particulier dans la partie méridionale du cimetière. Seule sa zone centrale a quelque peu souffert des débordements d'un bras post-romain du Chandon. Si de très nombreux objets entiers ou complets – en particulier de remarquables récipients de verre et de terre cuite et un riche mobilier métallique – ont été mis au jour, le matériel céramique, les ossements non brûlés et le fer ont parfois beaucoup souffert de la nature fortement basique du terrain encaissant.

Les sépultures à incinération

Les quelque 110 sépultures fouillées offrent une grande diversité typologique; à l'exception du *bustum* (type I), toutes les catégories de la classification établie pour la nécropole du port⁷ ont été rencontrées en Chaplix.

La tombe à urne (type IIa) est très nettement prédominante (env. 60 cas). Il est possible de distinguer plusieurs variantes au sein de cette catégorie: l'urne est en général déposée en pleine terre, dans une fosse de forme quadrangulaire ou subcirculaire, plus ou moins riche en restes de crémation et en offrandes. Dans quelques cas la fosse est quasiment invisible, l'urne semblant enfoncée dans le sol; cette impression est produite par l'absence totale d'offrandes et de résidus de crémation dans la fosse. Dans d'autres, celle-ci ne recèle que des offrandes primaires (brûlées avec le défunt), parfois en très grand nombre, et des restes du bûcher. Ailleurs, seuls les dépôts secondaires (non incinérés) sont joints à l'urne. Ailleurs encore, offrandes primaires et secondaires se trouvent mêlées dans la fosse.

Dans de très rares cas, la forme carrée ou rectangulaire de la fosse ainsi que l'agencement de son contenu permettent de supposer l'existence d'un coffre ou d'un caisson de bois constituant les parois de la tombe. Par ailleurs, l'urne est parfois protégée par un ciste de tuiles (1 cas), une seule tuile posée de chant (fig. 6; 2 cas), par un petit muret quadrangulaire de pierres sèches (fig. 7; 1 cas), voire par d'éventuels coffrages de bois. Partout ailleurs, l'urne repose sans protection dans la fosse, parfois dans une cavité légèrement plus profonde au fond de la structure.

Les urnes cinéraires sont très diverses: vases céramiques (en général des formes hautes en céramique commune claire ou grise; environ 60%), bouteilles à une anse ou autres récipients de verre (environ 40%), tambour de colonne échancré en calcaire (fig. 8; 1 cas). La fermeture, quand elle est attestée, est assurée par une écuelle, une as-



Fig. 6. Tombe 162, à incinération. Au centre d'une fosse circulaire riche en offrandes primaires, l'urne de verre est protégée par une *tegula* posée de chant.

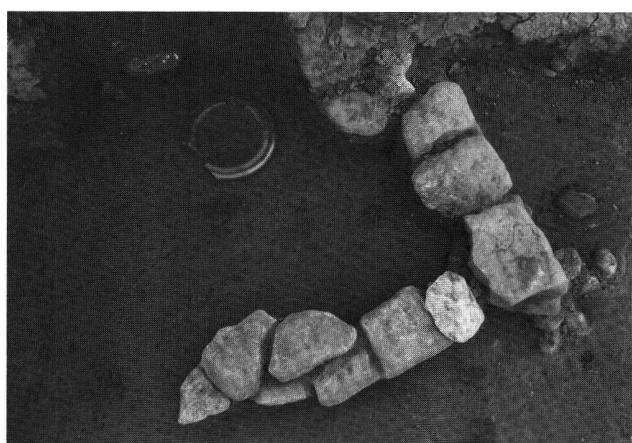


Fig. 7. Tombe 187, à incinération. L'urne de verre est protégée par un petit muret de pierres sèches.



Fig. 8. Tombe 159, à incinération. Les ossements brûlés ont été déposés dans une échancrure taillée dans un tambour de colonne et obturée latéralement par une dallette de calcaire.

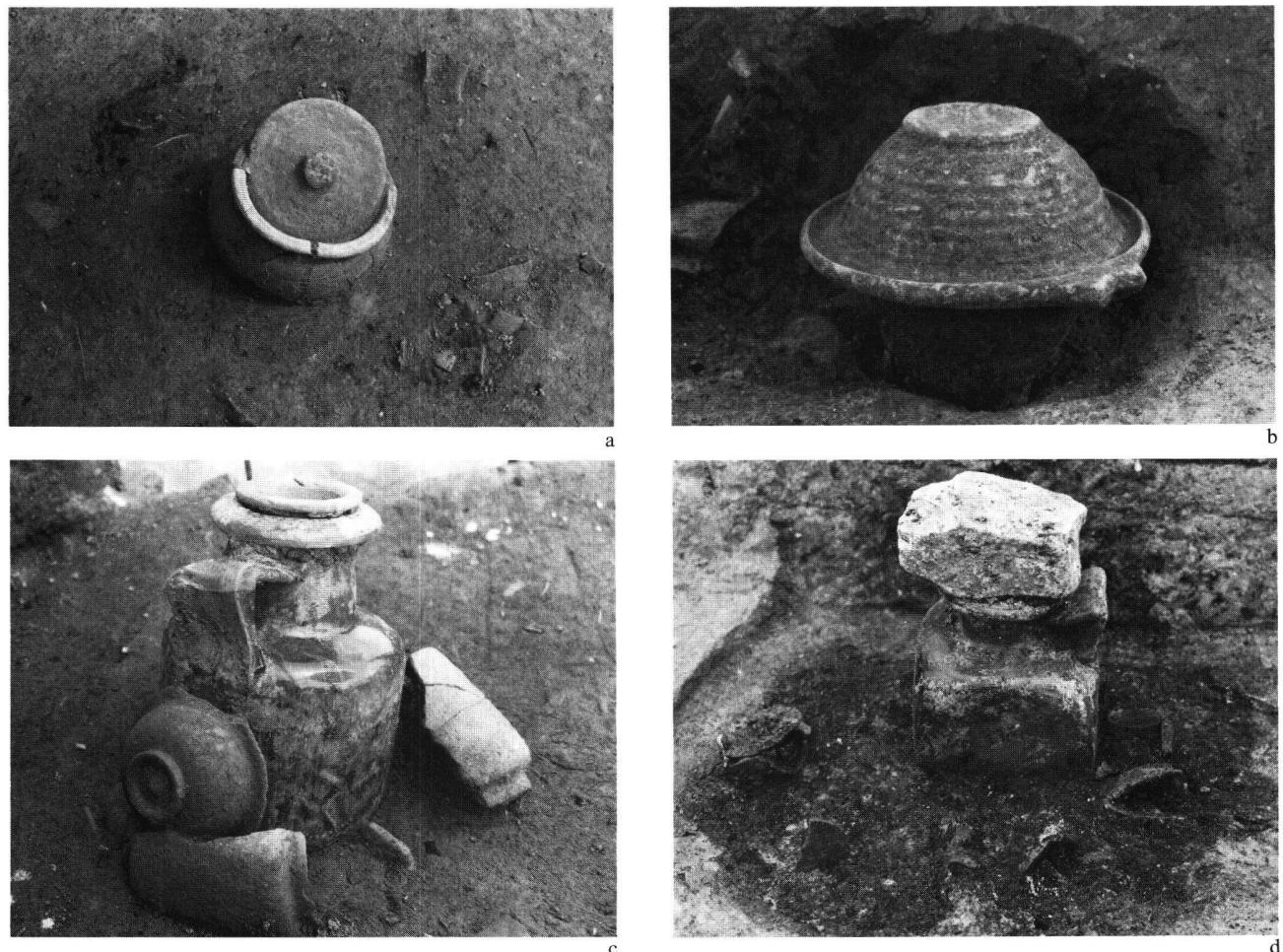


Fig. 9. La couverture des urnes cinéraires illustrée par quatre exemples. a tombe 193, couvercle de céramique; b tombe 129, mortier renversé; c tombe 133, coupelle de céramique; d tombe 47, moellon de calcaire.

siette ou un mortier retourné, par un fragment de tuile, de brique ou de poterie posé à plat sur l'ouverture, voire par un simple galet (fig. 9). Les bouteilles à goulot étroit (Isings 50/51) ne conservaient, pour la plupart, pas trace de bouchon; celui-ci devait être fait d'un matériau périssable (liège, bois, argile, cire ou autre). Dans un cas, l'urne était fermée par une petite coupelle de céramique dont le diamètre s'adapte parfaitement à celui du goulot; dans un autre, un moëllon calcaire était simplement posé sur l'emboîture de la bouteille (fig. 9c.d).

Les tombes à concentration d'ossements sans contenu préservé sont plus rares (type IIb). Dans un des cas, un col d'amphore vinaire avait été déposé sur le paquet d'ossements en guise de protection.

Les sépultures à ossements dispersés dans le remplissage (type IIc) sont proportionnellement beaucoup moins fréquentes que dans la nécropole du port.

Un certain nombre de fosses, parfois caractérisées par un remplissage cendreux et souvent riches en matériel (le plus souvent brûlé), ne contenaient pas d'ossements hu-

mains: s'agit-il de «dépotoirs» liés à des rites exécutés auprès des tombes (sacrifices, repas funéraires)? S'agit-il aussi de réceptacles pour des résidus de crémation après prélèvement des os humains?⁸

La richesse des offrandes primaires et secondaires est très variable, quelle que soit l'appartenance typologique de la sépulture. Les restes de la crémation jetés dans la fosse sont constitués de petits fragments d'os calcinés (humains et animaux), de vestiges endommagés d'offrandes primaires (tessons brûlés, verre et métal fondu, etc.), de clous et de ferrures (provenant, selon leur forme et leurs dimensions, de la litière funéraire, du bûcher, de coffrets ou de souliers des défunt) et de charbon. A ce propos, les analyses anthracologiques ont montré que le combustible du bûcher ne faisait pas l'objet d'une sélection stricte, puisque de nombreuses essences sont représentées, du chêne au peuplier en passant par le sapin, l'épicéa et l'ébâble; le hêtre est toutefois très largement dominant⁹. Si la céramique, et dans une moindre mesure le verre, représentent, avec les restes fauniques, l'immense majorité des

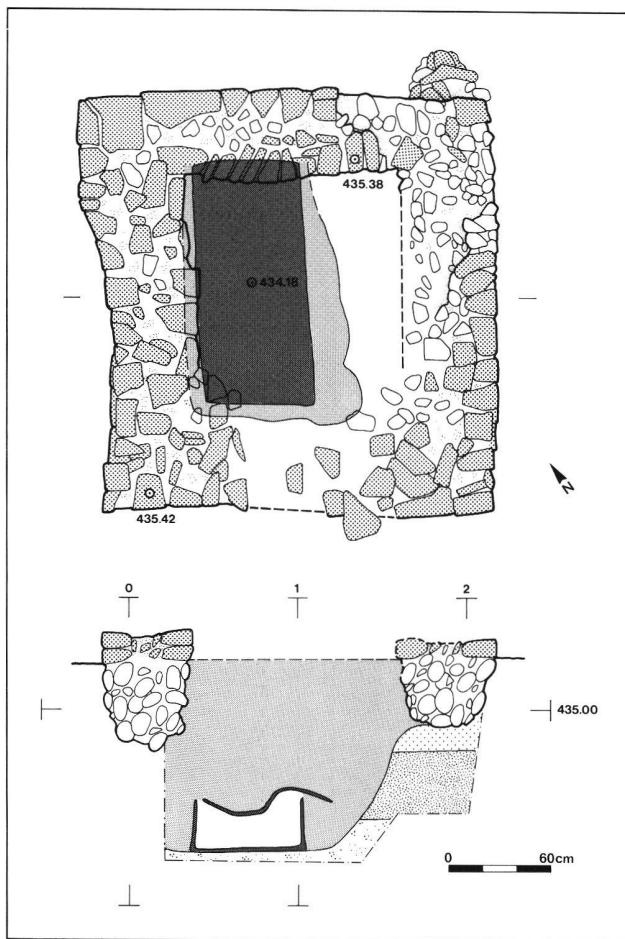


Fig. 10. Tombe 1. Plan et coupe de tombe à inhumation d'enfant. La fosse (en gris clair), au fond de laquelle repose le petit cercueil (en gris foncé), est couronnée par un édicule de maçonnerie (dessin C. May Castella).



Fig. 11. Tombe 88, à inhumation d'enfant en pleine terre. Longueur du squelette: 90 cm.

restes d'offrandes primaires, on recense également quelques objets à vocation domestique ou symbolico-rituelle (ustensiles métalliques, clefs, statuettes animales, jetons, lampes, monnaies) et quelques éléments de parure, surtout des fibules.

Les offrandes secondaires, relativement rares dans les sépultures à incinération, ne se distinguent guère des précédentes: elles consistent principalement en récipients, témoins de dons alimentaires (fig. 9c); dans un cas, plusieurs écuelles en céramique contenaient encore un os animal non brûlé; une autre tombe renfermait, dans sa partie supérieure, un service «4 pièces» complet de terre sigillée, dont une assiette contenant un pied de porc. Des cruches et des récipients en verre évoquent l'offrande de boissons, parfois peut-être aussi de parfums ou d'autres liquides cosmétiques, même si les balsamaires sont très peu fréquents. Les tentatives d'analyses chimiques, visant à déterminer la nature des produits renfermés par certains petits flacons de verre, n'ont malheureusement pas donné à ce jour de résultats satisfaisants. Des ustensiles de cui-

sine (cuillers, louche) sont également attestés. Plusieurs tombes ont en outre livré une ou parfois plusieurs monnaies de bronze, placées dans l'urne ou jetées dans la fosse. Comme dans la nécropole du port, les lampes sont, en revanche, rarissimes. Peu fréquents sont également les objets de parure et de toilette, ainsi que les outils.

Les urnes, fouillées en laboratoire, ont livré quelques informations non dénuées d'intérêt: celles qui ont déjà fait l'objet d'analyses exhaustives contenaient une assez forte proportion d'ossements animaux, vestiges d'offrandes primaires carnées, de sacrifices et/ou de banquets funéraires précédant l'incinération. Dans quelques cas, le lavage des os avant le dépôt dans l'urne, attesté littérairement (Dion Cassius, LVI, 31,1), a pu être clairement mis en évidence. Par ailleurs, une urne de verre a livré des pollens de labiées, témoins vraisemblables de l'offrande de plantes aromatiques (thym, romarin, sauge, lavande ou autre). Des objets ou des fragments d'objets, brûlés ou non, sont parfois mêlés aux ossements, accidentellement ou intentionnellement: un maillon de chaînette en or a été décou-.

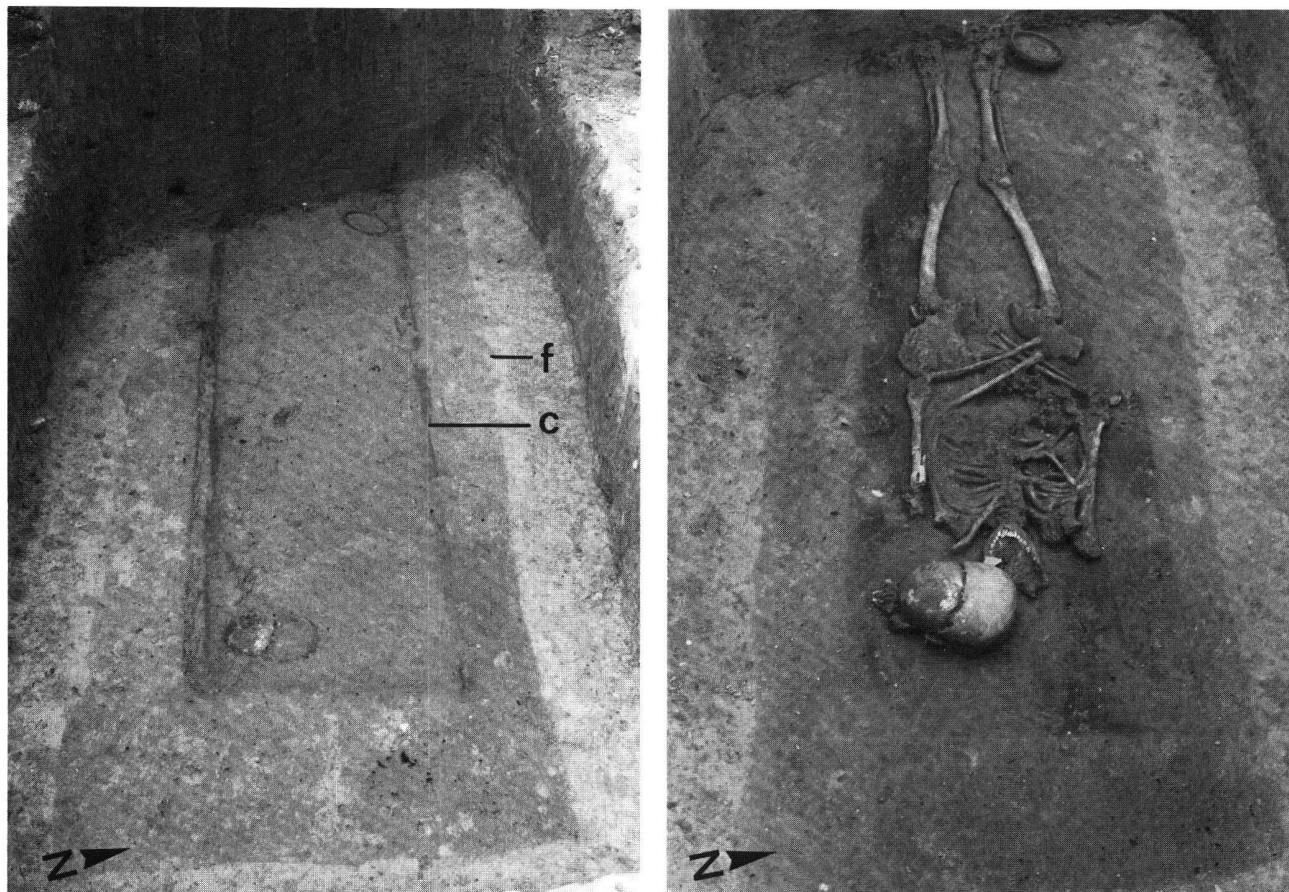


Fig. 12. Tombe 99, à inhumation d'adulte. a en cours de fouille apparaissent, au centre de la fosse (f), les traces des parois du cercueil (c). b au pied du squelette dégagé, une coupe de céramique.

vert dans une urne; une autre recelait un pendentif en argent altéré par le feu, deux monnaies de bronze et un fragment de bronze fondu (fibule?).

Ces quelques informations ponctuelles devront naturellement être complétées par l'analyse systématique du matériel osseux (anthropologie et archéozoologie) et par l'élaboration des données de fouille (chronologie relative et absolue des sépultures, interactions entre la situation, l'appartenance typologique et le contenu des tombes, démographie).

Les sépultures d'enfants

Environ 40% des tombes à inhumation sont des tombes d'enfants, apparemment disséminées sans regroupements particuliers dans la nécropole. L'inscription découverte en décembre 1987 témoigne de l'une d'entre elles¹⁰: la petite Visellia pourrait bien être l'enfant en bas âge dont les restes ont été mis au jour quelques mois plus tard sous un petit édicule carré maçonné (fig. 10). Déposé dans un cer-

cueil de chêne, dont subsistait la trace, le petit squelette – fort mal conservé – était notamment accompagné d'un petit gobelet de verre et d'une monnaie de bronze. Toutefois, l'inscription a été découverte à une distance de près de 3 m de l'édicule, au pied du mur de l'enclos: il est donc également plausible que, fixée à ce dernier, elle ait signalé une autre riche sépulture d'enfant, implantée en pleine terre, mise au jour au-dessous de la pierre. Il faudra attendre les résultats de l'analyse anthropologique pour savoir si les quelques os longs recueillis dans l'une et l'autre tombe correspondent ou non à ceux d'un enfant d'un peu plus d'une année.

Autre découverte exceptionnelle, un sarcophage de plomb contenait également les restes d'un nourrisson, déposé sur le ventre et accompagné de deux gobelets de verre. Il était recouvert d'un chaperon de grès du même module que les blocs couronnant l'enclos voisin.

Les autres sépultures d'enfants ne présentent pas de caractéristiques particulières: inhumés en pleine terre (fig. 11) ou, plus souvent, dans des cercueils de bois, les défunt recevaient parfois l'offrande de récipients, d'une cuillère

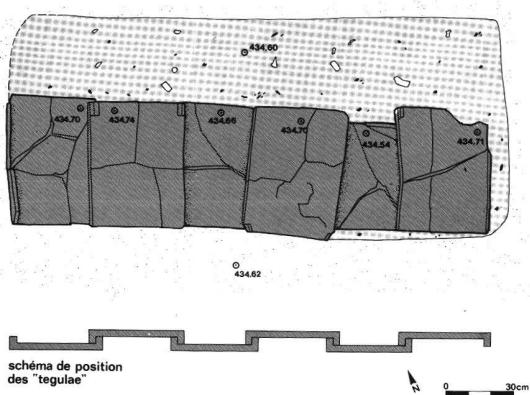


Fig. 13. Tombe 142, à inhumation d'adulte. a (niv. sup.) en grisé, la fosse; le cercueil est recouvert de *tegulae*; b (niv. inf.) trois cruches accompagnent le défunt dans le cercueil, dont les parois sont restituées en traitillée; b fragment de bronze (dessin C. May Castella).

en bronze argenté, d'une monnaie. Une tombe recevait une écuelle et deux gobelets dont un de verre; une autre contenait une cruche, une bouteille et deux monnaies; une autre encore renfermait deux flacons de verre et une coupe de terre cuite. Les tombes d'enfants, de manière générale, s'avèrent donc relativement riches, tant dans leur mobilier que dans leur signalisation de surface.

Relevons enfin une inhumation d'enfant, fortement endommagée et apparemment sans mobilier, seule sépulture découverte à ce jour à l'est de la voie romaine, à environ 70 m au nord-est de l'enclos.

Les sépultures à inhumation d'adultes

A l'exception d'un individu déposé dans une fosse entourée de pierres de chant et d'un autre inhumé en pleine terre, tous les défunt adultes ont été inhumés dans des cercueils de bois, dont les clous, les traces organiques et parfois même le bois sont conservés (fig. 12); les analyses attestent l'emploi du sapin, du chêne et du hêtre. Dans un

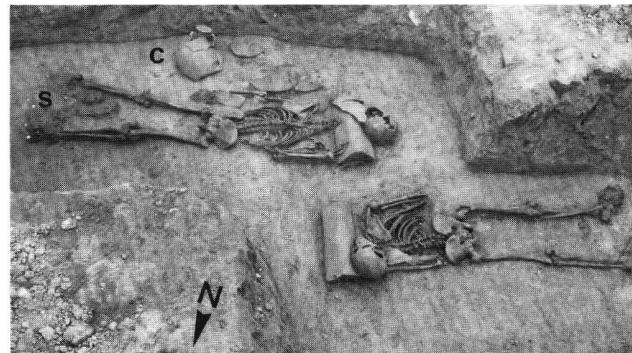


Fig. 14. Tombes 203 (au fond) et 204 (au premier plan), à inhumation d'adultes. Les défunt reposent en position ventrale, la tête appuyée sur une *imbrex*. s sandales; c cruche.



Fig. 15. Tombe 195, à incinération. La sépulture (flèche) est signalée par un aménagement de surface à quatre poteaux.

cas, le cercueil de bois était recouvert d'un toit de *tegulae* posées alternativement à l'endroit et à l'envers (tombe 142; fig. 13).

La plupart des squelettes se trouvaient en position dorsale, bras le long du corps ou mains jointes sur le pubis (tombe 99; fig. 12). Le seul individu inhumé en pleine terre avait en outre les jambes repliées sur le côté droit.

Six cas de squelettes en position ventrale ont été observés. Ces inhumations avaient bénéficié du même soin que les autres, les corps étant déposés dans des cercueils et accompagnés d'offrandes.

Aucune malformation apparente n'a pu être décelée sur les squelettes au moment de la fouille, mais une analyse approfondie des restes osseux permettra peut-être de fournir une explication à cette position peu coutumière¹¹. Deux squelettes ainsi couchés présentent en outre d'épigrammatiques particularités (fig. 14). Déposés tête-bêche dans deux fosses distinctes d'égale profondeur, ils présentent une frappante symétrie: la tête repose sur une *imbrex* qui la maintient tournée vers la droite; le bras droit est replié alors que le bras gauche est tendu le long du corps ou sous

la hanche. Les deux squelettes donnent l'impression de se regarder et d'avoir été disposés en corrélation. L'un des squelettes avait une pierre calcaire dans la bouche. L'autre était accompagné d'une paire de sandales cloutées (fig. 14,s) et d'une cruche à deux anses (fig. 14,c). Les deux individus sont apparemment de sexe masculin¹². Les problèmes que soulèvent ces deux inhumations ventrales ne seront sans doute pas résolus, sauf peut-être si la suite des fouilles livre des cas comparables.

La présence de pièces de mobilier n'est pas rare dans les sépultures à inhumation, mais toujours en faible nombre: une écuelle ici, trois cruches ailleurs, une paire de forces plus loin. Quelques sépultures ont livré une ou plusieurs monnaies de bronze, généralement placées le long du corps, jamais dans la main ni dans la bouche. Les dons peuvent être déposés dans le cercueil lui-même ou dans la fosse, à l'extérieur du coffre.

Si, à première vue, les tombes à inhumation à ce jour datées ne remontent pas avant le milieu du 2e siècle, il faudra attendre l'étude exhaustive du mobilier pour tenter d'établir avec certitude la relation chronologique des deux rites au sein de la nécropole. Sur le Plateau suisse, l'inhumation, occasionnelle jusqu'à cette époque, ne devient la règle que dans le courant du 3e siècle.

La signalisation de surface

Rares sont les cas où une trace de signalisation de la tombe a pu être observée. Outre deux édicules carrés en maçonnerie, dont celui mentionné plus haut, on peut signaler une sépulture à urne de verre, abritée par une construction en bois de plan carré, matérialisée au sol par qua-

tre trous de poteau (fig. 15)¹³. Le chaperon recouvrant le cercueil de plomb est un autre témoignage direct du marquage des tombes.

Outre la belle stèle de Visellia, deux petits fragments d'une nouvelle inscription ont été mis au jour, où seules les lettres [...]PRO[...] / POS (pour *posuit* ou *posuerunt*) peuvent être déchiffrées.

Conclusions

Bien qu'incomplètement explorée, la nécropole d'En Chaplix est d'ores et déjà l'une des plus vastes fouillées en Suisse pour le Haut-Empire, et l'enclous funéraire voisin, prochainement dégagé, ajoute encore à son intérêt. L'étude détaillée des sépultures permettra sans aucun doute d'étoffer le dossier, encore fort mince, du «monde des morts» de la colonie d'Avenches.

Si le matériel découvert, à l'exception de l'inscription de Visellia, ne permet guère d'identifier les défunt et d'appréhender leur statut socio-économique ou leurs activités, nous pouvons néanmoins relever, par comparaison avec la modeste nécropole du port – contemporaine et également éloignée de la ville –, la relative richesse de ce nouveau cimetière, qui transparaît autant à travers l'abondance et la qualité du mobilier (collier d'or à perles bleues, bijoux et monnaies d'argent, verre abondant) que dans la nature des aménagements funéraires (édicules maçonnés, inscriptions, blocs architecturaux, sarcophage de plomb).

Affaire à suivre...

Daniel Castella et Laurent Flutsch
Archéodunum
En Crausaz
1124 Gollion

Notes

- 1 Voir ASSPA 70, 1987, 217.
- 2 Pour la route et la nécropole du port, voir D. Castella, La nécropole du port d'Avenches. Aventicum IV, CAR 41, Avenches 1987; pour le port et le canal voir F. Bonnet, Les ports romains d'Aventicum. AS 5, 1982, 2, 127–131; F. Bonnet, Le canal romain d'Avenches. Bull. Assoc. Pro Avent. 27, 1982.
- 3 L'énorme volume du mobilier (plusieurs centaines de milliers d'objets et de fragments!) et de la documentation produits par la fouille nécessite une élaboration de longue haleine; point n'est besoin, par conséquent, de souligner le caractère sommaire et provisoire de cette présentation.
- 4 Selon M. Bossert, qui a bien voulu examiner cette tête.
- 5 Voir M. Bossert, Neues zu einem altbekannten Avencher Relief. Bull. Assoc. Pro Avent. 28, 1984, 45–53; Ph. Bridel, Le mausolée de Wavre. ASSPA 59, 1976, 193–201.
- 6 A Avenches, ce phénomène (groupements familiaux, professionnels, sexuels?) a été notamment observé dans la nécropole de Pré-Raclos, le long de la route du port: voir D. Castella (note 2) 3–4.
- 7 D. Castella (note 2) 22–25.
- 8 Voir D. Paunier, dans Sépultures, lieux de culte et croyances. 5ème cours d'initiation à la préhistoire et à l'archéologie de la Suisse, SSPA, Genève, 1988, 132.
- 9 Les déterminations anthracologiques ont été effectuées par C. Orcel et C. Dormoy du Laboratoire Romand de Dendrochronologie; les analyses chimiques, palynologiques et botaniques dont il sera fait état plus loin ont été réalisées par Y. Billaud et P. Brénac d'Archéolabs.
- 10 Voir AS 11, 1988, 1, 34.
- 11 On a parfois supposé que cette position avait pu être réservée à des personnages décédés dans des circonstances anormales (par exemple des femmes mortes en couche) ou à des individus malhonnêtes ou mal considérés (criminels, esclaves, handicapés physiques ou mentaux). Dans la nécropole du port, le seul adulte inhumé, déposé sur le ventre, était peut-être boiteux: ceci explique-t'il cela? D. Castella (note 2) 69.
- 12 D'après le premier examen effectué *in situ* par Christian Simon.
- 13 Un exemple similaire est signalé dans le cimetière gaulois de Feurs: M. Vaginay et al., Les Gaulois dans la plaine du Forez. Lyon, Musée de la Civilisation Gallo-romaine 1987, fig. 51.